

(Rédigé en français).

COMMUNIQUE A LA PRESSE
SUR L'ARRESTATION DES TRAVAILLEURS VIETNAMIENS ET LA REPRESSION COLONIALISTE.

Dans les journées du samedi 31 janvier et du dimanche 1er février, d'importantes forces de police et de garde-mobiles ont procédé dans toute la France à l'encerclement des camps de travailleurs vietnamiens et à l'arrestation de 150 d'entre eux. Ceux-ci étaient composés d'anciens délégués, de délégués nouvellement élus par les travailleurs ou même de simples travailleurs.

Cette opération policière, de grande envergure, a jeté l'émoi dans les camps et a provoqué un mécontentement général parmi les travailleurs et parmi la population laborieuse française. La presse un peu partout en France s'est fait l'écho de la surprenante nouvelle et une grande partie de l'opinion a exprimé sa désapprobation de la mesure arbitraire prise par le Gouvernement et son indignation devant de tels procédés de provocations policières. Les syndicats ouvriers se sont solidariés avec les travailleurs vietnamiens arrêtés, le Syndicat du Bâtiment du Périgord a voté une motion de protestation contre l'arrestation de Bergerac. La population française et surtout les travailleurs (des travailleurs français qui avaient été pendant des années témoins de la vie irréprochable et de la conduite correcte, fraternelle, exemplaire de l'ensemble des travailleurs vietnamiens en France, s'étonnent qu'on puisse les maltraiter et les emprisonner comme des criminels.

Ayant sans doute constaté l'impopularité de cette action policière, le Ministre de l'Intérieur, avec une hypocrisie et un machiavélisme sans pareils, a publié quelques jours après un communiqué démentant les nouvelles de l'arrestation et parlant d'un simple "regroupement" de travailleurs, en vue de leur rapatriement !

Cet euphémisme voulu ne trompe en réalité personne. Ces rafles furent préparées de longue date et appartiennent à un plan minutieusement élaboré par le Ministère de la France d'Outre-Mer. En effet, M. CHAILLE, Inspecteur Général du Travail, Chef de la Direction de Travailleurs Indochinois (D.T.I.) au Ministère de la France d'Outre-Mer et par ailleurs "socialiste", dans la circulaire confidentielle n° 300 DTI/CABA envisagé la "création d'un camp spécial sur lequel seraient dirigées les unités réfractaires".

Ce camp "spécial" de Bias à Villeneuve-sur-Lot n'est rien moins qu'un camp de concentration où l'on enferme les "réfractaires", c'est-à-dire en général les délégués des travailleurs et ceux qui avaient l'heur de ne pas plaire aux autorités.

Ainsi, 150 travailleurs arrêtés à Marseille, Bergerac, Limoges, Montluçon, Issat-les-Bains, Villefranche-sur-Saône, Grenoble, Belfort, Badevel, Epinal, Remiremont, Pouxeux, Saint-Dié, Toulouse, Montauban, Tarbes, Mont-de-Marsan, etc... furent dirigés vers ce camp avec d'imposantes forces de garde-mobiles. Les 20 travailleurs de Limoges furent arrêtés à 4 heures du matin, pendant leur sommeil et fortement encadrés par 30 garde-mobiles. L'arrestation de deux délégués de travailleurs à Bergerac, dont l'un est le secrétaire général ~~du Comité Central des Travailleurs~~ (1) et l'autre ancien secrétaire général de la 2ème Légion des Travailleurs, ont nécessité la mobilisation en ville d'imposantes forces de garde-mobiles pour "protéger" l'entrée des inspecteurs de police dans le camp !

.../...

(1) "du Comité Central des Travailleurs" a été rayé au crayon bleu.

Il s'agit d'une façon claire et évidente d'une "concentration" classique dans un univers concentrationnaire classique et non pas, comme le prétend le communiqué du Ministère de l'Intérieur, d'un simple "regroupement". Des détenus sont obligés de coucher par terre. Ceux qui furent arrêtés par exemple à Belfort n'avaient droit à avoir sur eux que des vêtements légers. Au camp de Bias, les détenus n'ont droit qu'à un seul et maigre repas par jour. L'eau à boire est distribuée goutte par goutte. Quarante garde-mobiles surveillent le camp jour et nuit, mitraillettes aux poings. Pour aller faire ses besoins, le détenu est accompagné d'un policier. C'est la vie de prison en pire.

Quel est donc le crime de ces travailleurs qu'on arrache à leurs camps, à leur camarades et qu'on emprisonne ?

Ils ont été pour la plupart dévoués au service des travailleurs et auxquels ceux-ci ont accordé leur confiance. Ils ont été pour la plupart des délégués des Comités reconnus d'ailleurs officiellement par la D.T.I. et le Ministère de la France d'Outre-Mer. Ils ont été des "réfractaires" au colonialisme, au fascisme à l'arbitraire. Voilà leur crime.

Et le Gouvernement, violant ses propres lois, a fait le "regroupement", de ces "réfractaires" dans un camp de concentration. Les colonialistes au sein de la D.T.I. et du Ministère de la France d'Outre-Mer, dans leur dessein ténébreux ont voulu décapiter les camps des travailleurs vietnamiens. Ils ont voulu séparer les délégués du reste des travailleurs et désorganiser ceux qui restent, dans l'espoir de les soumettre à leur merci. Ils préparent pour les uns les bagnes en Indochine et pour les autres les travaux forcés dans les plantations de caoutchouc en Cochinchine ou dans les charbonnages de Hongay au Tonkin. Un tel dessein ne peut être toléré par la classe ouvrière française, par les travailleurs de France, par toutes les consciences honnêtes du monde, le retour du colonialisme parmi les peuples opprimés prélude celui du fascisme dans les nations avancées.

Nous, ceux qui restent encore des travailleurs vietnamiens "libres", nous lançons aux travailleurs de France, à tous les hommes dévoués à la cause de la justice et de la liberté, un pressant appel pour qu'ils s'associent à nous pour arracher les travailleurs arrêtés aux griffes des colonialistes.

Nous en appelons à la solidarité internationale de tous les opprimés, pour mettre un frein à la répression impérialiste.

Travailleurs de France, de vos ateliers, de vos bureaux, de vos syndicats, envoyez de partout au Gouvernement des motions de protestation contre l'arbitraire policier, contre l'arrestation du délégué vietnamien Tran-Ngoc-Danh, contre l'incarcération des travailleurs vietnamiens à Bias, pour leur retour auprès de leurs camarades.

Camarades, le fascisme n'est pas près de passer. Unissons nos volontés et nous briserons sa tentative de renaissance.

C'est nous, les travailleurs de France et du Viet-Nam, les travailleurs de tous les pays, qui sommes les vrais artisans de l'amitié des peuples.

- Pour la libération de TRAN NGOC DANH !
- Pour la libération et le retour dans leurs camps des travailleurs vietnamiens enfermés à Bias !
- Vive la solidarité des travailleurs de France et du Viet-Nam !

Le 8 février 1948.

LE COMITE CENTRAL DES TRAVAILLEURS VIETNAMIENS EN FRANCE